



PRÉSIDENTIE FRANÇAISE
FRENCH PRESIDENCY

2019 MAI - NOVEMBRE
MAY - NOVEMBER
Conseil de l'Europe
Council of Europe



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Préparer l'Europe de demain : Renforcer les droits de l'enfant pour un continent à l'épreuve de l'avenir

*Conférence organisée par le Conseil de l'Europe dans le cadre de la
Présidence française du Comité des ministres du Conseil de l'Europe*

Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe

Strasbourg, France

13-14 novembre 2019

BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS



Marija Pejčinović-Burić est Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, organisation internationale paneuropéenne qui tient une place prépondérante dans la protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit. Avant d'être élue dans ses fonctions actuelles, Mme Pejčinović-Burić était vice-première ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes de la République de Croatie, après avoir été, à deux reprises, Secrétaire d'État aux Affaires de l'Union européenne.

Au cours de son mandat de députée au Parlement croate, elle a présidé la délégation de la Commission parlementaire mixte Croatie-Union européenne, dirigé la délégation du Parlement croate auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et siégé au sein de différents comités thématiques étrangers et européens, notamment en qualité de membre suppléante de la délégation croate à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Plus tôt dans sa carrière, Mme Pejčinović-Burić a occupé un certain nombre de postes de haut rang liés au processus d'adhésion de la Croatie à l'UE. Elle a ensuite été négociatrice sur plusieurs chapitres dans le cadre des négociations d'adhésion de la Croatie à l'UE. Mme Pejčinović-Burić a rédigé de nombreux articles, donné des conférences et exercé en tant que consultante sur les affaires européennes. Elle a été présidente et membre du conseil d'administration d'un certain nombre d'organisations, elle a également occupé le poste de Secrétaire Générale de la Maison européenne à Zagreb. Mme Pejčinović-Burić est titulaire d'une licence de la Faculté des sciences économiques de l'Université de Zagreb et d'un master en études européennes du Collège d'Europe.



Adrien Taquet est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre français des Solidarités et de la Santé en janvier 2019, en charge de la mise en place de la stratégie pour la protection de l'enfance. A ce titre, il est amené à proposer des mesures pour garantir le droit à la sécurité, à la santé et à l'éducation des enfants. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Université Paris Nanterre, il est engagé dans la vie publique depuis sa jeunesse, et s'investit notamment sur les questions liées au handicap, à l'autisme et à la protection de l'enfance et de la jeunesse.



Liliane Maury Pasquier, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe depuis juin 2018, est une parlementaire suisse de la ville de Genève. De 1983 à 1991, elle a été conseillère municipale à Veyrier (Suisse) et de 1993 à 1996 membre du Grand Conseil à Genève. Parlementaire nationale depuis 1995, elle a exercé plusieurs fonctions importantes au Conseil national et au Conseil des Etats, dont celles de Présidente du Conseil national et de l'Assemblée fédérale en 2002, de Présidente de la Délégation pour les relations avec le Parlement français (2009-2011 et depuis 2018), de Présidente de la Commission pour la sécurité sociale et la santé publique (2013-2015). Après avoir rejoint l'Assemblée parlementaire en 2007, elle a présidé la délégation suisse de l'Assemblée de 2011 à 2013 et a présidé le Groupe des socialistes, démocrates et verts (janvier à juin 2018). Elle a été membre de plusieurs comités : Règlement intérieur, immunités et affaires institutionnelles (présidence de 2016 à 2018) ; affaires sociales, santé et développement durable ; affaires politiques et démocratie ; ainsi que suivi. Sage-femme indépendante qualifiée, elle a été présidente de la Fédération suisse des sages-femmes de 2009 à 2013.



Linos-Alexandre Sicilianos - Diplômé de l'Université d'Athènes, il est titulaire d'un Doctorat en droit et de l'habilitation à diriger des recherches de l'Université Robert Schuman de Strasbourg, 1990. Linos-Alexandre Sicilianos a été Professeur de droit à l'Université d'Athènes et membre, puis Président du Comité d'experts du Conseil de l'Europe pour l'amélioration des procédures de protection des droits de l'homme. Il a également été membre, puis Vice-Président du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD). Il a été membre depuis 2000, puis Vice-Président de la Commission nationale hellénique des droits de l'homme de 2006 à 2011, ainsi que du réseau d'experts indépendants de l'Union Européenne en matière de droits fondamentaux, et du Conseil d'administration puis du Comité exécutif de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union Européenne. Dans le domaine du droit international, Linos-Alexandre Sicilianos est membre du Curatorium de l'Académie de droit international de La Haye, depuis 2010, et membre associé de l'Institut de droit international depuis 2011. Il a également été membre du Conseil d'administration de la Société européenne de droit international, de 2010 à 2012. Linos-Alexandre Sicilianos est également membre du Conseil scientifique de la Revue trimestrielle des droits de l'homme (depuis 2005), du Journal européen des droits de l'homme (depuis 2013), de l'Annuaire français de droit international (depuis 2015) et du European Journal of International Law (de 2007 à 2012). Élu Juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 18 mai 2011, Linos-Alexandre Sicilianos a été Président de Section du 1^{er} février 2017 au 30 avril 2017, Vice-Président du 1^{er} mai 2017 au 4 mai 2019. Il est Président de la Cour depuis le 5 mai 2019. Membre associé de l'Académie d'Athènes depuis 2017, Linos-Alexandre Sicilianos est l'auteur de six monographies, éditeur ou coéditeur de quatorze ouvrages collectifs et auteur d'environ cent articles et études en droit international général et en matière de protection internationale des droits de l'homme, en français, en anglais et en grec. Il a été invité à enseigner à plusieurs Universités et Académies, y compris aux Facultés de droit des Universités d'Oxford, de Paris-I Panthéon-Sorbonne, de Paris-II, de Strasbourg, d'Aix-Marseille, de Bordeaux, de Genève, d'Irlande, à Sciences-Po (Paris), à l'Institut de hautes études internationales et de développement de Genève, à l'Académie de droit international de La Haye, à l'Institut international des droits de l'homme, etc.



Dunja Mijatović a été élue Commissaire aux droits de l'homme le 25 janvier 2018 par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et a pris ses fonctions le 1^{er} avril 2018. Elle est la quatrième Commissaire, succédant à Nils Muižnieks (2012-2018), Thomas Hammarberg (2006-2012) et Alvaro Gil-Robles (1999-2006). Citoyenne de Bosnie-Herzégovine, elle œuvre depuis plus de vingt ans pour la promotion et la protection des droits de l'homme, ayant ainsi acquis des

connaissances approfondies dans le domaine du suivi international, notamment en matière de liberté d'expression. Avant d'être nommée Commissaire aux droits de l'homme, elle a été Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias (2010-2017), Directrice de la Diffusion de l'Agence de régulation des communications en Bosnie-Herzégovine (2001-2010), Présidente de la Plateforme européenne des instances de régulation (2007-2010) et du Groupe de spécialistes du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression et d'information en temps de crise (2005-2007). Dunja Mijatović a régulièrement donné des conférences dans des forums nationaux et internationaux et a reçu plusieurs prix pour son travail en matière de droits de l'homme. Elle a également soutenu les activités d'ONG œuvrant dans les domaines de l'éducation aux droits de l'homme et de l'asile.



Jeroen Schokkenbroek a étudié le droit à l'Université de Leiden (Pays-Bas) où il a enseigné le droit constitutionnel et administratif jusqu'en 1993. D'autres fonctions antérieures au cours de cette période comprennent : Président de la section néerlandaise de la Commission internationale de juristes, représentant de la CIJ auprès du Conseil de l'Europe et rédacteur en chef du Journal néerlandais des droits de l'homme (NJCM-Bulletin). Depuis 1993, il a occupé diverses fonctions au Secrétariat du Conseil de l'Europe, principalement dans le domaine des droits de l'homme, notamment celles de Chef du Département du développement des droits de l'homme et de Chef du Secrétariat de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire. En novembre 2010, il a été nommé Représentant spécial du Secrétaire général pour les questions roms. D'octobre 2013 à février 2014, il a également été Directeur *ad interim* de la Direction de la citoyenneté démocratique et de la participation à la Direction générale de la démocratie. Il a ensuite été Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Ukraine jusqu'au 1^{er} juillet 2014, date à laquelle il a été nommé Secrétaire exécutif du Comité pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT). Depuis juin 2018, M. Schokkenbroek est Directeur de l'anti-discrimination à la Direction générale de la démocratie du Conseil de l'Europe. M. Schokkenbroek a publié plusieurs ouvrages et articles dans le domaine des droits de l'homme et du droit constitutionnel, notamment *Judicial Control of Restrictions on the Fundamental Freedoms of the European Convention on Human Rights, A Study of Strasbourg and Netherlands Case-Law* (thèse de doctorat en néerlandais, Zwolle 1996) et a contribué à P. Van Dijk et G.J.H. van Hoof, *Theory and Practice of the European Convention on Human Rights* (3^e édition, Kluwer 1998 ; et 4^e édition, Intersentia 2006).



Ásmundur Einar Daðason, Ministre des affaires sociales et de l'enfance depuis 2018 (Ministre des affaires sociales et de l'égalité 2017-2018). Député de 2009 à 2016 et de 2017 à ce jour. Membre du Parti progressiste islandais. L'une de ses principales priorités actuelles est une réforme globale du système islandais de protection de l'enfance.



Elena Bonetti, Ministre de l'égalité des chances et de la famille, Italie. Elena Bonetti est professeure agrégée d'analyse mathématique à l'Université de Milan. Diplômée en mathématiques en 1997 à l'Université de Pavie, en 2002, Elena Bonetti a obtenu un doctorat en mathématiques à l'Université de Milan. Elle est engagée dans le Mouvement Scout et a une grande expérience dans le domaine de l'éducation et de la jeunesse. Le 5 septembre 2019, Elena Bonetti a été nommée Ministre de l'égalité des chances et de la famille par le Président de la République italienne.



Kazimierz Kuberski - Vice-ministre de la Famille, du Travail et de la Politique sociale, République de Pologne, avocat, titulaire d'un MBA. Depuis 2002, il est expert au Centre de recherche Adam Smith. A partir de 1993, il travaille au Bureau de la capitale de Varsovie, où, en 2003, il est devenu directeur adjoint du département des politiques sociales et plénipotentiaire du président de Varsovie pour le programme "Varsovie sans barrières". En 2005-2008, il a été Vice-ministre au ministère du Travail et de la Politique sociale, responsable des relations internationales, du dialogue social, des migrations et des organisations non gouvernementales. Depuis 2008, il a été directeur au Bureau des affaires étrangères de la Chancellerie du Président de la République de Pologne et, au cours des trois dernières années, il a été directeur du Bureau pour la coopération avec la diaspora polonaise et les Polonais à l'étranger.



Najat Maalla M'jid, docteur en pédiatrie, a consacré sa vie au cours des trois dernières décennies à la promotion et à la protection des droits de l'enfant. Elle a été cheffe du service de pédiatrie et directrice de l'hôpital mère-enfant Hay Hassani à Casablanca. Najat Maalla M'jid est membre du Conseil national marocain des droits de l'homme et fondatrice de l'organisation non gouvernementale Bayti, le premier programme traitant de la situation des enfants vivant et travaillant dans les rues du Maroc. De 2008 à 2014, elle a été Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants. Najat Maalla M'jid travaille également comme Experte-Consultante pour des projets nationaux et internationaux, des stratégies et des politiques relatives à la promotion et à la protection des droits de l'enfant. Elle a participé à l'élaboration de politiques nationales sur la protection de l'enfant et a travaillé avec plusieurs gouvernements et organisations non gouvernementales et intergouvernementales. Elle est également chargée de cours dans des universités marocaines et internationales sur la protection, la promotion, la programmation et le suivi des droits de l'enfant, ainsi que sur les politiques sociales et de développement. Membre de plusieurs organisations non gouvernementales et réseaux régionaux et internationaux œuvrant pour les droits de l'enfant, Najat Maalla M'jid est également impliquée dans la formation des travailleurs sociaux, des forces de l'ordre, des enseignants, des juges et du personnel médical. Najat Maalla M'jid est titulaire d'un doctorat en médecine générale de l'Université de Rabat, d'une spécialisation en pédiatrie et néonatalogie de l'Université de Bordeaux II et d'une maîtrise en droits humains de l'Institut des droits de l'homme de Genève. Elle a reçu de nombreux prix et distinctions pour son engagement ferme en faveur de la protection des droits de l'enfant.



Afshan Khan est Directrice régionale de l'UNICEF pour l'Europe et l'Asie centrale et Coordinatrice spéciale pour les réfugiés et les migrants en Europe. Elle est basée à Genève. Mme Khan est fonctionnaire internationale depuis plus de 28 ans. Auparavant, elle a été Directrice des programmes d'urgence de l'UNICEF et a également occupé d'autres postes de direction, notamment ceux de Directrice des alliances avec le secteur public et de la mobilisation des ressources ; Directrice régionale associée pour l'Afrique orientale et australe ; et Représentante de l'UNICEF en Jamaïque. Afshan Khan possède une vaste expérience sur le terrain, notamment au Kenya, au Mozambique, en République démocratique du Congo et en Colombie. Elle possède également une vaste expertise à l'échelle du système des Nations Unies grâce à des affectations au Comité permanent interorganisations pour les affaires humanitaires (IASC) à

Genève, au Bureau exécutif du Secrétaire général et au Groupe des Nations Unies pour le développement. De 2012 à 2014, Afshan Khan a pris congé des Nations Unies pour devenir la PDG de *Women for Women International*. A ce titre, elle était chargée d'établir une vision stratégique et de mobiliser les ressources nécessaires pour que les femmes puissent reconstruire leur vie après la guerre. Mme Khan est née à Hyderabad, en Inde, et a grandi à Montréal, au Canada. Elle détient un master en politique publique de la *Johns Hopkins School for Advanced International Studies* et une licence en sciences politiques de l'Université McGill.



Koulla Yiasouma a été nommée Commissaire à l'enfance et à la jeunesse (NICCY) en mars 2015. Elle a suivi une formation de travailleuse sociale et a déjà travaillé en probation, à l'Institut national de recherche sur les femmes et, avant sa nomination, a été directrice d'*Include Youth* pendant près de 17 ans. Elle a également siégé aux conseils d'administration d'un certain nombre d'organismes bénévoles et communautaires ainsi que d'organismes publics non ministériels. Elle défend avec passion les droits de tous les enfants, en particulier ceux qui ont les comportements les plus difficiles, et a représenté ces questions au sein de ces organismes. En

tant qu'institution des droits de l'homme, la Commissaire à l'enfance et à la jeunesse est nommée par le Premier Ministre et le Vice-Premier Ministre et chargée de promouvoir et de protéger les droits et l'intérêt supérieur des enfants et des jeunes en Irlande du Nord. Il s'agit notamment de conseiller les autorités publiques et de leur demander des comptes de diverses façons sur la manière dont elles mettent en œuvre les droits de l'enfant. Koulla Yiasouma a fixé des priorités stratégiques clés pour son mandat. Il s'agit notamment de s'attaquer aux inégalités en matière d'éducation, de lutter contre la pauvreté des enfants, d'améliorer leur bien-être affectif et mental et de s'attaquer à l'héritage que le conflit laisse aux enfants et aux jeunes. Koulla Yiasouma est d'origine chypriote grecque, est mariée et a deux filles. Née à Londres, elle est donc une fervente partisane d'Arsenal.



Veronica Yates est directrice du Réseau international des droits de l'enfant - CRIN, où elle travaille depuis plus de 15 ans. Son engagement ferme en faveur des droits, et non de la charité pour les enfants, a jeté les bases de la récente transformation de CRIN : d'une ONG qui fonctionne comme si de rien n'était, elle est passée à un mode radicalement nouveau de fonctionnement et de comportement, avec en son cœur la question centrale que toutes les ONG devraient se poser : avons-nous réellement besoin d'exister ? Cela a conduit CRIN à adopter son propre Code, qui énonce les principes qui guident le travail et la manière dont nous devons nous comporter en tant qu'organisations de défense des droits humains.

Dans sa nouvelle version, CRIN se définit comme un groupe de réflexion créatif qui produit des perspectives nouvelles et dynamiques sur les questions relatives aux droits de l'homme, en mettant l'accent sur les droits des enfants. Grâce à la recherche, aux œuvres d'art et à une vision de l'avenir, nous remettons en question le statu quo parce que les normes qui dictent la place des enfants dans la société doivent changer radicalement.

Atelier 1 - Le pouvoir de la collaboration : coordonner davantage les agendas mondiaux et paneuropéens afin d'accroître leur impact sur les droits humains de l'enfant



Elda Moreno est une avocate spécialisée dans les droits de l'enfant et passionnée par la communication. Elle est actuellement Chef du service des droits des enfants et des valeurs du sport au Conseil de l'Europe. Elle supervise le travail sur les droits de l'enfant, y compris le droit à la protection contre toutes les formes de violence (www.coe.int/children). Elle est également responsable de la promotion des droits de l'homme dans et à travers le sport, de la lutte contre le dopage, des matchs truqués et de la violence dans le sport (www.coe.int/sport). Elda Moreno a plus de 25 ans d'expérience professionnelle dans la coopération intergouvernementale. Elle a conçu des programmes, des stratégies et des campagnes transversaux novateurs, encouragé l'élaboration de normes juridiques et négocié d'importants accords de coopération avec des partenaires clés dans les domaines des droits humains et de la protection de la nature. Entre 2006 et 2011, Elda Moreno a conçu et coordonné le programme transversal du Conseil de l'Europe "Construire une Europe pour et avec les enfants". Elle a également supervisé les équipes chargées de la lutte contre la traite des êtres humains et de l'élimination de la violence contre les femmes. Dans le domaine de l'égalité des sexes, elle a élaboré un nouveau programme transversal et la première Stratégie du Conseil de l'Europe dans ce domaine. Au cours de ses six années en tant que membre du Cabinet, elle a conseillé le Secrétaire général sur des questions relatives à la protection des droits de l'homme et des droits de l'enfant, à l'égalité des sexes, à la société de l'information, aux migrations et à la lutte contre la violence. D'avril 2014 à octobre 2016, Elda Moreno a été Directrice du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence contre les enfants à New York. Avant de rejoindre le Conseil de l'Europe en 1995, Elda Moreno était avocate en Espagne, spécialisée dans les droits de l'homme.



Ann Skelton est professeur de droit et titulaire de la Chaire UNESCO de droit de l'éducation à l'Université de Pretoria. Sa thèse de doctorat en droit portait sur la justice réparatrice concernant les enfants. Chercheuse de renommée internationale, Ann a publié de nombreux articles sur les droits de l'enfant, le droit à l'éducation, la justice réparatrice et les litiges stratégiques. Au cours des 15 dernières années, Ann Skelton a été directrice du *Centre for Child Law*. Elle est avocate et a plaidé devant la Cour constitutionnelle d'Afrique du Sud de nombreuses affaires qui ont fait date dans le domaine des droits de l'enfant. Ann Skelton a participé à plusieurs groupes d'experts de l'ONU, préside le Groupe consultatif de l'Étude mondiale des Nations Unies sur les enfants privés de liberté et préside un groupe d'experts chargé de rédiger des Principes directeurs sur l'enseignement privé. Elle a remporté plusieurs prix pour son travail, dont le Prix mondial de l'enfance décerné par la reine Silvia de Suède et le Prix de la justice pour mineurs sans frontières pour son travail sur la réduction du nombre d'enfants dans les prisons en Afrique du Sud. Elle est actuellement membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU (2017-2021).



Jeffrey Labovitz est directeur du Département des opérations et des situations d'urgence (DOE) au siège de l'Organisation internationale pour les migrations depuis août 2019. Le Département dirige l'intervention et la coordination de tous les programmes humanitaires et de stabilisation après les crises. En sa qualité de Directeur, Jeffrey Labovitz soutient le Directeur général dans ses activités de réponse aux migrations forcées et aux crises humanitaires, y compris la supervision des divisions spécialisées dans la préparation et la réponse aux situations d'urgence, la transition et le relèvement en cas de crise, les terres, les biens et les réparations, la réinstallation des réfugiés et les

opérations de mouvement des migrants. Le Département oriente en outre les travaux de politique générale sur les dimensions migratoires de la crise et participe activement aux processus mondiaux, en veillant à ce que les préoccupations des groupes vulnérables et des populations mobiles soient dûment prises en compte dans les programmes humanitaires et les efforts de stabilisation après la crise. Au cours d'une carrière qui s'étend sur les cinq continents, Jeffrey Labovitz apporte plus de 25 ans d'expérience en développement humanitaire et international au poste de directeur. Il a commencé sa carrière professionnelle à l'OIM en 1996 en tant que représentant de pays pour le Programme bosniaque de vote à l'étranger. Depuis lors, il a été à l'avant-garde des interventions de l'Organisation face à de multiples situations d'urgence de grande ampleur - notamment les conflits et les déplacements dans la mer d'Andaman, en Syrie, en Iraq et en Afghanistan ; la sécheresse dans la Corne de l'Afrique ; l'épidémie d'Ebola en Sierra Leone, entre autres. Avant de rejoindre le DOE, Jeffrey Labovitz a été Directeur régional de l'OIM pour l'Est et la Corne de l'Afrique pendant quatre ans. Il a également été chef de mission en Thaïlande, dirigeant l'un des plus grands bureaux de l'OIM. Jeffrey Labovitz a également servi l'organisation en tant que Représentant régional pour l'Europe du Centre-Sud, Coordonnateur régional pour les Nouveaux Etats indépendants occidentaux, Chef de mission de l'OIM en Ukraine et Conseiller mondial de l'OIM pour les programmes de vote à l'extérieur des pays. Jeffrey Labovitz est titulaire d'un master en relations internationales de l'Université de San Diego (États-Unis), d'une licence en sciences politiques et relations internationales de l'Université de Californie (États-Unis) et d'un diplôme international en affaires humanitaires (IDHA) de la *Hunter Colleague City University* de New York (États-Unis).



La **Baronne (Doreen E. Massey) de Darwen** est titulaire d'une licence en français (avec mention) de l'Université de Birmingham et d'Aix-en-Provence et d'un diplôme en éducation. Elle est titulaire d'un master en éducation à la santé de l'Université de Londres et d'un diplôme de l'Institut Tavistock en conseil aux personnes, groupes et organisations. Elle est titulaire d'un doctorat honorifique en éducation sanitaire de l'Université de Birmingham et d'une bourse de recherche de l'Université du Lancashire central. Elle est professeur honoraire de sociologie à l'Université de Nottingham Trent. Elle intervient régulièrement lors de conférences et de séminaires sur les droits et le bien-être des enfants et se rend dans les écoles et les universités pour

dispenser une éducation politique aux étudiants. Elle est devenue membre de la délégation britannique à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en 2016. En 2017-2018, elle a présidé la Sous-commission de l'enfance, au sein de la Commission des affaires sociales, de la santé et du développement durable. Elle est observatrice au Comité de Lanzarote (violence contre les enfants) et au Comité ad hoc pour les droits de l'enfant. Elle est marraine de plusieurs organismes de bienfaisance pour les jeunes et les droits des femmes. Il s'agit notamment des *Brook Advisory Centres for young people's sexual health*, de *Women and Children First*, du *Maya Centre for Women victims of violence*, du *Child Trafficking Unit* de l'Université du Bedfordshire, de l'*Amos Bursary*, qui aide les garçons noirs à réussir, et de *Lady Taverners*, une organisation caritative qui collecte des fonds pour que les jeunes

handicapés fassent du sport. Elle est membre de la *Royal Society of Arts*, présidente d'honneur de la *British Humanist Association* et de la *National Secular Society*. La Baronne E. Massey est impliquée dans les groupes parlementaires multipartites suivants : enfants, cancer du sein, cricket (vice-présidente), santé génésique et a récemment fondé le groupe multipartite pour la santé des jeunes. Elle est membre du parti travailliste, pair à la Chambre des lords (*Labour Peer*) depuis 1999.



Benoit Van Keirsbilck a une formation en travail social et en droits de l'enfant. Il est directeur de la section belge de Défense des enfants - International (DEI) et ancien président du Conseil exécutif international (*International Board*) de DEI. Il est l'un des fondateurs et membre du Centre interdisciplinaire pour les droits de l'enfant (CIDE) qui regroupe 4 universités et 2 ONG dans la partie française de la Belgique. Le CIDE organise un diplôme universitaire et mène des recherches académiques sur les droits de l'enfant. Enfin, il est rédacteur en chef du *Journal of Children's Law* (Belgique) et membre du comité consultatif de l'Étude mondiale des Nations Unies sur les enfants privés de liberté.

Atelier 2 - Le pouvoir de l'inclusion : lutter contre la précarité, la pauvreté et l'exclusion et favoriser l'égalité des chances des enfants



Marie-Louise Coleiro Preca a été la neuvième présidente de Malte, après avoir été active en politique pendant quarante ans et avoir siégé au parlement pendant seize ans. Elle est titulaire d'une licence en droit et en sciences humaines, mention « Notaire public », de l'Université de Malte. Elle a reçu une chaire honorifique de l'Université de Warwick, au Royaume-Uni, et un doctorat honorifique en droit de l'Université de Leicester, au Royaume-Uni. Elle a consacré sa vie au bien-être des plus

vulnérables de la société et a contribué à apporter des changements efficaces dans les politiques sociales de Malte. Ses principales réalisations en tant que présidente de Malte comprennent la création de la *Malta Foundation for the Wellbeing of Society*, de la *Malta Trust Foundation* et de l'*Emanuele Cancer Research Foundation Malta*, fondations qu'elle préside. En avril 2019, elle a été élue Présidente d'Eurochild, un réseau paneuropéen d'organisations de défense des droits de l'enfant comptant plus de 176 membres dans plus de 34 pays. Elle est une conférencière de renommée internationale qui couvre divers domaines, notamment les droits de l'enfant, les femmes et les groupes vulnérables, y compris la migration. Elle est membre du Conseil des femmes leaders mondiales, conseillère auprès des femmes leaders politiques, marraine et ambassadrice de la campagne internationale *Girl2Leader* et membre honoraire de la *Società Italiana di Storia della Medicina*. Marie-Louise Coleiro Preca est Ambassadrice de bonne volonté de l'ONUDI, Championne de la troisième Décennie pour le développement industriel en Afrique (IDDAIII) et Ambassadrice spéciale de l'OMT pour le tourisme durable.



Eliane Chemla, qui est actuellement Conseiller d'Etat honoraire est une magistrate éminente du Conseil d'Etat français, dont le double rôle est celui de conseil du Gouvernement et de juridiction suprême de l'ordre administratif. Eliane Chemla a pu conseiller le Gouvernement dans l'élaboration des textes législatifs et réglementaires au sein de la section sociale et a été rapporteur au contentieux sur les affaires de droits et libertés puis de fiscalité au sein de la section du contentieux. Depuis 2013, elle s'est engagée

activement dans le travail du Comité européen des droits sociaux, en devenant notamment son rapporteur général.



Aoife Nolan est professeure de droit international dans le domaine des droits de l'homme à la faculté de droit de l'Université de Nottingham depuis 2012. Elle a rejoint le Comité européen des droits sociaux début 2017. En 2018, elle a fait partie du *Scottish First Minister's Advisory Group on Human Rights Leadership* et est actuellement membre du groupe de travail du gouvernement écossais sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de

l'enfant pour contribuer à l'élaboration du meilleur modèle d'incorporation de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant en droit écossais. Elle a publié de nombreux articles dans les domaines des droits de l'homme et du droit constitutionnel, notamment en ce qui concerne les

droits des enfants et les droits économiques et sociaux. Le professeur Nolan a agi à titre de conseillère experte auprès d'un large éventail d'organisations et d'organismes internationaux et nationaux œuvrant dans le domaine des droits de la personne et de la pauvreté, y compris de nombreuses procédures spéciales des Nations Unies, des organes de traités des Nations Unies, le Conseil de l'Europe, la Banque mondiale, de nombreuses institutions nationales et ONG. Parmi ses ouvrages, mentionnons *Children's Socio-economic Rights, Democracy & the Courts* (Hart, 2011) et *Economic and Social Rights after the Global Financial Crisis* (CUP, 2014), qui ont été primés. Elle a occupé des postes d'invitée dans des institutions universitaires en Europe, en Afrique, aux États-Unis et en Australie. Elle est membre expert académique à *Doughty Street Chambers*.



Monica Oltra est née en 1969 à Neuss (Allemagne). Elle y a vécu jusqu'à l'âge de 14 ans et, avec sa famille, elle est retournée en Espagne en 1984, à Paterna. Elle a fait ses études secondaires à l'Institut Peset Aleixandre, où elle a rencontré des personnes qui l'ont accompagnée politiquement tout au long de sa carrière ou des personnes qui, par leur enseignement académique ou vital, ont laissé une marque indélébile d'engagement social. Elle a obtenu sa licence en droit à l'Université de Valence, combinant ses études avec plusieurs emplois. Elle est également diplômée de l'École de pratique juridique de l'UNED, dans sa première promotion à Valence, et elle a travaillé comme avocate pendant plusieurs années. En outre, elle s'est spécialisée dans différents aspects du droit (tels que les mineurs, ou la diversité des genres, entre autres) dans des cours organisés par l'ICAV (*Illustrious Bar Association of Valencia*). A l'âge de 15 ans, elle commence son militantisme politique et participe à la fondation d'*Izquierda Unida*, toujours dans la perspective du valencianisme comme expression de la diversité territoriale de l'Etat. La diversité et la pluralité ont toujours fait partie de sa conception de la vie. En 2007, avec un groupe important de militants et de fonctionnaires, elle a fondé le parti politique "*Iniciativa del Poble Valencià*", dont elle a été la première porte-parole. Peu après, elle a participé à la création de *Compromís*, une coalition stable de partis où elle s'est caractérisée par sa lutte contre la corruption et en faveur des droits des personnes, en particulier les droits sociaux, mais aussi du collectif LGTBI et, en particulier pour l'égalité et l'autonomisation des femmes et contre la violence masculine. Depuis 2007, elle est membre du Parlement de Valence pour *Compromís* et depuis 2015, elle est porte-parole du Gouvernement de Valence et Ministre régionale pour l'égalité et les politiques inclusives, poste lui ayant permis de faire des changements structurels dans les politiques de services sociaux.



Nejla Peka est actuellement Commissaire pour la protection et la promotion des droits de l'enfant à l'Institution du Médiateur. Auparavant, Nejla Peka était juriste à l'Unité de la législation et de la réglementation du Service de la réglementation et de la conformité du Premier ministre. Elle a terminé ses études à la Faculté de droit de l'Université de Tirana (1993-1997) et ses études de troisième cycle en « Etudes européennes » au Centre international d'études européennes de l'Université de Tirana. Elle a également défendu le titre de « Docteur en sciences juridiques » en droit public, Faculté de droit de l'Université de Tirana, et a obtenu le titre de « Professeure associée » dans le domaine du droit. Nejla Peka a suivi

une série de formations et de qualifications, tant au niveau national qu'international, dans le domaine du droit public et de la rédaction de lois. En 2007, elle a également été invitée par le *Center for International Studies* de l'université de Géorgie du Sud, Géorgie, États-Unis, à donner des conférences ouvertes sur la gouvernance, le système politique et l'État de droit en Albanie. De plus, Nejla Peka a publié un certain nombre d'articles scientifiques en Albanie et à l'étranger, ainsi qu'un certain nombre de présentations lors de conférences scientifiques nationales et internationales. Elle est l'auteur du livre « Résumé de la législation fiscale et douanière en République d'Albanie ». Nejla Peka a mené plusieurs études dans son domaine d'expertise : droit administratif, droit constitutionnel, droits de la personne.



Ioannis N. Dimitrakopoulos est un chercheur en sciences sociales, formé au Royaume-Uni. Depuis 1984, il a enseigné à l'Université de Ioannina et au Collège d'Athènes, et a dirigé ou coordonné des projets de recherche nationaux et transnationaux financés par l'UE sur une série de questions relatives aux droits de l'homme ; par exemple, la discrimination, le racisme, l'antisémitisme, les Roms, les droits des enfants, etc. Il est l'auteur d'un manuel sur les institutions juridiques et politiques grecques et de plusieurs articles. Il a commencé à travailler pour l'Agence en 2003 (alors qu'elle était encore l'EUMC) et depuis lors, il est responsable d'un grand nombre de ses principaux rapports.

Atelier 3 - Le pouvoir des médias : informer, inspirer et mobiliser dans le respect des droits de l'enfant



En tant que juriste senior chargée des médias, **Inge Welbergen** est responsable de la coordination et de la formulation des politiques internationales néerlandaises en matière de médias. Elle représente les Pays-Bas au sein du Groupe de travail du Conseil de l'UE pour les affaires audiovisuelles, du Comité directeur du Conseil de l'Europe sur les médias et la société de l'information (CDMSI) et du Comité d'experts sur le journalisme de qualité dans l'ère du numérique. Elle a étudié le droit international et européen et a obtenu un master en droit.



Ivaylo Spasov travaille pour le Fonds des Nations Unies pour l'enfance - UNICEF en Bulgarie. Il est responsable de la communication pour le changement social, se concentrant sur les initiatives, les projets et les campagnes qui utilisent le pouvoir de la communication pour transformer les attitudes et les pratiques négatives en changement social positif. La communication pour le développement (C4D) est un domaine d'action de l'UNICEF en plein essor où Ivaylo Spasov s'est concentré sur les interventions relatives aux enfants handicapés, aux enfants victimes de violence, au développement du jeune enfant, au développement et à la participation des adolescents, etc. Ivaylo Spasov travaille pour l'UNICEF depuis 5 ans. Avant de travailler pour l'UNICEF, il a 10 ans d'expérience en tant que journaliste dans les médias nationaux et internationaux. Ivaylo Spasov est diplômé en « journalisme de télévision » de l'Université de Sofia et s'est spécialisé en « études européennes » à l'Université des sciences appliquées de La Haye. Il a également suivi une formation en journalisme politique et économique à l'agence de presse Reuters, au Royaume-Uni. Au-delà de son travail pour les droits de l'homme, l'autonomisation et le développement de l'enfant, Ivaylo Spasov est un militant des droits des animaux, un amateur d'opéra et de bandes dessinées.



Educateur spécialisé et licencié spécial en islamologie, **Bernard de Vos** est l'auteur de plusieurs ouvrages ayant trait aux questions d'enfance et de jeunesse (dont « Les Apaches des parkings, adolescents des villes et des ghettos » publié chez Labor en 1999). Directeur durant quinze ans de SOS Jeunes-Quartier Libre asbl à Bruxelles, il a été à l'origine de la création de nombreux dispositifs novateurs en matière d'aide et de protection de la jeunesse (Samarcande asbl, Solidarité, Synergie 14, ...). Il a exercé plusieurs mandats dans des organes de décision ou de concertation sur les mêmes matières. Il exerce depuis mars 2008 la fonction de Délégué général de la Communauté française aux droits de l'enfant. Entre septembre 2013 et octobre 2014, il a exercé la Présidence d'ENOC, le Réseau européen des ombudsmans des enfants dont il reste membre du bureau exécutif. Le Délégué général aux droits de l'enfant est, depuis janvier 2019, Président du Comité des droits de l'enfant de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF).

Atelier 4 - Le pouvoir de la parole contre la violence : mettre fin à la violence à l'encontre des enfants



George Nikolaidis est né en Grèce ; ses études comprennent la médecine, la psychiatrie, un doctorat en épidémiologie, un master en philosophie des troubles mentaux et un master en études psychanalytiques. Ses travaux portent sur la violence, la maltraitance et la négligence envers les enfants, les sciences de la santé publique et l'épidémiologie. Depuis septembre 2005, il est directeur de recherche du Département de la santé mentale et du bien-être social de l'Institut de la santé infantile ; depuis octobre 2014, il est coordinateur scientifique du Centre de jour « La Maison de l'enfant » de l'Association « Le sourire de l'enfant » ; il coordonne également divers projets internationaux de recherche et d'intervention sur l'étude et la prévention des abus envers les enfants et en général sur leur protection. Il est le représentant national de la Grèce auprès de l'OMS pour les questions de maltraitance et de négligence envers les enfants et auprès du Comité de Lanzarote (Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels) du Conseil de l'Europe, dont il est actuellement élu Président.



Ivor Frank est un avocat qui compte quatre décennies d'expérience en matière de protection de l'enfance, de droits de la personne et de droit de la famille. Il a lui-même été élevé dans une famille d'accueil et a représenté et milité pour les enfants pris en charge en tant que membre des groupes parlementaires « Les enfants pris en charge et les personnes qui quittent la famille d'accueil » et « *Care Leavers' Voice* ». Ivor Franck a conseillé le Ministère de l'Intérieur sur les questions des mariages forcés et des enlèvements internationaux d'enfants. Il a été administrateur de *Buttle* (aujourd'hui *Buttle UK*) qui octroie des subventions aux enfants vulnérables et aux jeunes dans le besoin. Il est maintenant administrateur de la *Rees Foundation*, dont les objectifs sont similaires.



Matthias Katsch - né à Berlin en 1963, il a été abusé par deux prêtres jésuites lorsqu'il était élève au *Canisius Kolleg*. En 2010, le philosophe a participé à l'exposition des abus pédosexuels dans le contexte de l'Église catholique. Depuis lors, il est actif au nom des victimes, par exemple en tant que porte-parole de l'initiative des survivants *Eckiger Tisch e.V.* et en tant que membre fondateur de l'association internationale *Ending Clergy Abuse (ECA)*. Il est maintenant membre de l'enquête allemande sur la CSA.

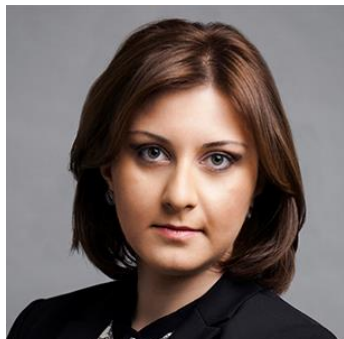


Avocate au barreau de CAEN et diplômée en victimologie, **Hélène Kozaczyk** intervient dans l'intérêt de victimes de dommages corporels et s'intéresse particulièrement à la défense des victimes d'infractions pénales, notamment les victimes de violences sexuelles. Elle est secrétaire de l'association Stop aux violences sexuelles – 14 (SVS 14) et membre du conseil d'administration de l'association REPRENVIS, deux associations qui œuvrent pour l'information et la formation des professionnels à la problématique des violences sexuelles, la prévention de ces violences ainsi que l'accompagnement thérapeutiques des victimes.



Véronique Gasté - Titulaire d'un Master de management et d'ingénierie économique, et auditrice de l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ), Véronique Gasté est cheffe du bureau de la santé et de l'action sociale à la Direction générale de l'enseignement scolaire au Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. A ce titre, elle participe à l'impulsion et à l'accompagnement de la promotion de la santé en milieu scolaire, de la protection de l'enfance et de la politique de sécurité en faveur des élèves. Elle travaille de manière continue avec les ministères des solidarités et de la santé, de l'intérieur et de la justice. Elle intervient dans la formation initiale des enseignants et dans la formation continue des cadres des académies. Elle a été précédemment cheffe d'établissement et professeure de sciences médico-sociales. Enfin, elle est chevalier dans l'ordre des Palmes académiques.

Atelier 5 - Le pouvoir des données : concilier transparence, liberté d'expression et vie privée des enfants



Tamar Kaldani a été nommée première inspectrice de la protection des données personnelles en Géorgie en 2013 et a été réélue par le Parlement en 2016. Depuis 2014, elle est membre du Comité consultatif (T-PD) de la Convention 108 du Conseil de l'Europe et en 2018, elle a été élue première vice-présidente du Bureau du Comité. Actuellement, Tamar Kaldani est conférencière invitée dans trois grandes universités géorgiennes et consultante indépendante en droits de l'homme et protection de la vie privée travaillant avec le PNUD et le HCDH.



Sonia Livingstone DPhil (Oxon), FBA, FBPS, FAcSS, FRSA, OBE est professeure au [Département des médias et des communications](#) de la *London School of Economics and Political Science*. Elle mène des recherches sur le public des médias, en particulier sur les risques et les opportunités pour les enfants et les jeunes, l'éducation aux médias et les droits dans l'environnement numérique. Elle a publié 20 livres dont « [La Classe : Vivre et apprendre à l'ère du numérique](#) ». Elle dirige actuellement les projets "[Children's Data and Privacy Online](#)", "[Global Kids Online](#)" (avec l'UNICEF) et "[Parenting for a Digital Future](#)", et elle est directrice adjointe du "[Nurture Network](#)" financé par l'UKRI. Depuis la création du réseau de recherche [EU Kids Online](#) dans 33 pays, Sonia a conseillé le gouvernement britannique, la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil de l'Europe, l'OCDE et l'UNICEF, entre autres, sur les risques, la sécurité, l'éducation aux médias et les droits des enfants sur Internet dans les environnements numériques. Elle blogue sur [www.parenting.digital](#). Voir [www.sonialivingstone.net](#) et @Livingstone_S



Pascale Raulin-Serrier est titulaire d'un DEA de droit communautaire avec une vaste expérience dans des postes de direction dans les affaires institutionnelles et des entreprises européennes dans divers domaines. Ayant débuté sa carrière à la Direction Générale de l'Information et de la Communication de la Commission Européenne à Bruxelles (Responsable de la promotion d'Erasmus et des programmes de l'UE Jean Monnet), Pascale Raulin-Serrier a intégré la CNIL en 2005 et travaille depuis 8 ans aux affaires européennes et internationales. En 2013, elle rejoint la Direction des relations avec les publics et la recherche de la CNIL où elle développe un axe stratégique de l'Institution en tant qu'experte nationale et internationale pour la promotion de projets collaboratifs en éducation numérique destinés à tous les publics, en particulier les jeunes et les enseignants, en coopération avec le Ministère français de l'Education et un collectif de 70 acteurs de la société civile, de la recherche et du monde numérique. Enfin, à la tête d'un groupe de travail international sur l'éducation à la protection de la vie privée numérique, elle a facilité le partage de ressources pédagogiques entre les homologues des autorités de protection des données du monde entier et a

travaillé à l'adoption réussie des résolutions internationales de [2013](#), [2016](#) et [2018](#) sur l'[éducation à la vie privée numérique](#), notamment un [cadre de compétences en protection des données personnelles pour les élèves](#). Depuis lors, elle promeut sa mise en œuvre dans les programmes d'enseignement nationaux dans le but de préparer les jeunes enfants à une utilisation responsable de la technologie numérique et à l'exercice de leurs droits. Pascale Raulin-Serrier travaille aussi actuellement en tant qu'experte de la CNIL pour le Conseil de l'Europe dans le cadre d'un programme d'éducation à la citoyenneté numérique.



Julia Stoll, Inform. diplômée, cheffe de l'unité informatique 3.2, Commissaire de Hesse pour la protection des données et la liberté de l'information, a étudié l'informatique et les mathématiques à l'université technique de Darmstadt. Elle a commencé sa carrière dans le génie logiciel en travaillant dans différentes entreprises, comme T-Systems et SuSE. Elle s'intéresse aux développements techniques liés à la société, en particulier comment garantir les

droits de protection des données par des mesures techniques et organisationnelles. Dans le cadre de ses fonctions actuelles, elle est experte technique pour le Comité européen de la protection des données. Elle a également formé des salariés et des bénévoles dans toute l'Europe dans plusieurs universités et ONG, notamment en Finlande, en France et aux Pays-Bas.

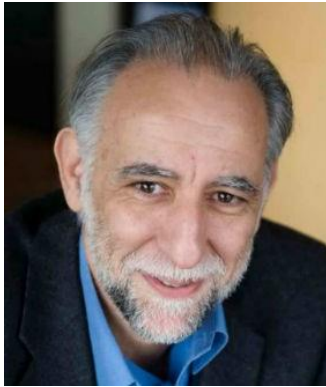
Atelier 6 - Le pouvoir de la participation : faire émerger une nouvelle génération de défenseurs des droits et leur permettre d'influencer l'agenda politique



Gerison Lansdown a été la directrice fondatrice, de 1992 à 2000, de la *Children's Rights Alliance for England*, et a depuis travaillé en tant que consultante internationale et avocate, publiant et donnant de nombreuses conférences sur le sujet des droits des enfants. Elle a participé à l'élaboration de plusieurs observations générales à l'intention du Comité des droits de l'enfant, notamment sur le droit des enfants d'être entendus, de jouer et de se divertir, sur les droits des enfants pendant l'adolescence et, actuellement, sur les droits dans l'environnement numérique. Elle a participé activement à la rédaction de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et a collaboré avec le Comité des droits des personnes handicapées à l'élaboration d'une observation générale sur l'éducation inclusive. Elle est professeure auxiliaire à l'Université Carleton du Canada, titulaire d'un doctorat honorifique de l'*Open University* et de l'Université Carleton, membre du comité consultatif de l'*Open Society Foundation Early Years* et membre du comité consultatif de la rédaction du Journal canadien des droits de l'enfant. Elle a été vice-présidente de l'UNICEF-Royaume-Uni et préside actuellement *Child to Child* et l'*ODI Gender and Adolescence : Global Evidence Advisory Board*.



Sylvia Kritzinger est professeure de méthodes de recherche en sciences sociales au ministère du gouvernement. Elle a obtenu son doctorat en sciences politiques à l'Université de Vienne et a ensuite occupé des postes post-doctoraux et d'invitée au *Trinity College* à Dublin, à l'*Institute for Advanced Studies (IHS)*, au *Netherlands Institute for Advanced Studies (NIAS)* et à Koblenz/Landau. Ses recherches portent sur le comportement politique et la recherche électorale, la représentation démocratique et la communication politique. Elle a publié plus de 30 articles dans des revues à comité de lecture (entre autres dans *Political Communication*, *Electoral Studies*, *Journal of European Public Policy*, *British Journal of Political Science*, etc.). Elle est co-chercheuse principale de l'étude électorale nationale autrichienne (AUTNES), directrice adjointe du centre de recherche "*Vienna Centre for Electoral Research - VieCER*" et de l'infrastructure coopérative autrichienne pour la recherche électorale (ACIER), ainsi que directrice du projet PUMA (*Platform of Surveys, Methods and Analysis*) et EVS (*European Value Study*) en Autriche. Elle est conseillère auprès du *Methods Advisory Board (MAB)* de l'*European Research Infrastructure European Social Survey (ESS)*.



George Moschos a été le premier médiateur des enfants en Grèce. De juillet 2003 à janvier 2018, il a été médiateur adjoint pour les droits de l'enfant auprès de l'autorité indépendante « Le médiateur grec ». En 2006, il a été élu Président du Réseau européen des médiateurs pour enfants et depuis lors, n'a cessé de participer au Bureau du Réseau. Il a étudié le droit et la criminologie. Il a 35 ans d'expérience dans les domaines de la défense et de la promotion des droits de l'enfant et de la jeunesse, de la coordination des discussions et des réunions de consultation avec les enfants, de l'organisation d'activités pour le soutien et l'autonomisation des enfants pris en charge, des jeunes délinquants, des réfugiés, des personnes ayant abandonné l'école, des handicapés, etc. Il a participé aux commissions du Parlement des jeunes, des droits des enfants en mouvement, à l'Observatoire des droits des enfants, etc. Il a collaboré avec le Conseil de l'Europe en tant qu'expert en matière d'initiatives liées aux droits de l'enfant. Il est formateur agréé de professionnels travaillant pour et avec les enfants. Il dirige l'« Initiative pour l'article 12 » (*InArt12*), une association visant la promotion et la mise en œuvre du droit de tous les enfants d'exprimer librement leur opinion, tel que consacré par la CDE.



Ourania (Rania) Douvou - Je suis actuellement une élève de dix-sept ans en dernière année de lycée. Ayant cru en l'importance de la participation active des adolescents et des jeunes adultes dans toutes les décisions les concernant, j'ai participé à de nombreuses initiatives et panels autour de cette question. Depuis novembre 2016, j'ai été membre du comité consultatif de la jeunesse de l'Ombudsman grec des enfants, au cours duquel j'ai pu participer au projet "*Road to RIO (Respect-Information-Opinion)*". En juin 2017, j'ai participé à une consultation qui s'est tenue à Paris, avec d'autres adolescents de 11 pays, membres du Réseau Européen des Jeunes Conseillers (ENYA), où nous avons communiqué nos réflexions et rédigé des Recommandations sur « l'éducation sexuelle et relationnelle » qui étaient adressées à l'ENOC. En mars 2018, j'ai eu l'occasion de participer en tant que déléguée à la 21^e session annuelle de la Modélisation des Nations Unies (MNU) à Athènes. En novembre 2018, j'ai participé à l'atelier de consultation « Zoom in sur les droits de l'enfant » organisé par l'« Initiative pour l'article 12 » (*InArt12*) dans le cadre du programme GlobalChild. Actuellement, je suis membre de la communauté des jeunes conseillers d'*InArt12*.



Sally Proudlove est responsable de la prévention pour Unicef Royaume-Uni. Elle a plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de la prévention et de la protection des enfants, dont 5 ans dans les pays du Sud. Sally Proudlove travaille avec Unicef Royaume-Uni depuis 3 ans et a dirigé des travaux dans le secteur du développement international, dans le développement d'outils organisationnels et de leadership pour promouvoir une culture de prévention positive au sein des organisations de développement. Sally Proudlove a passé les 8 dernières années de sa carrière à aider les organisations sportives à assumer leurs responsabilités en matière de prévention et fait actuellement partie du Groupe d'experts de la FIFA pour mettre en place des mesures de prévention renforcées en faveur des enfants.

Atelier 7 - Le pouvoir des relations familiales : faire respecter l'intérêt supérieur de l'enfant en cas de divorce ou de séparation



Seamus Carroll travaille sur les questions législatives dans le secteur Justice civile et égalité du ministère de la Justice et de l'Égalité à Dublin. Il représente l'Irlande au Comité européen de coopération juridique du Conseil de l'Europe (CDCJ). Seamus Carroll a présidé le Groupe de spécialistes qui a rédigé les lignes directrices pour une justice adaptée aux enfants qui ont été adoptées par le Comité des Ministres en novembre 2010.



Louise Crowley est avocate qualifiée et maître de conférences en droit de la famille à la faculté de droit du *University College* de Cork, où elle est directrice du Master en droit (Droits de l'enfant et droit de la famille). Louise Crowley est l'auteure du principal texte irlandais sur le droit de la famille (*Roundhall Thomson*). Ses recherches portent sur la réglementation de la formation des familles et de l'éclatement de la famille, et sur la nature des obligations interpartites après le divorce. Louise Crowley a également publié de nombreux articles sur les lacunes des lois sur la violence familiale et, plus récemment, sur la pertinence des réformes législatives irlandaises. Au *University College* de Cork, Louise Crowley a mis au point une initiative d'intervention en ligne à l'échelle du campus qui vise à éduquer et à habiliter les étudiants à remettre en question la normalisation du harcèlement et des abus sexuels et à exiger activement une approche de tolérance zéro face à un comportement aussi inacceptable. Le gouvernement irlandais finance le déploiement de ce programme dans tous les établissements supérieurs irlandais au cours des trois prochaines années.



Frédéric MAUCHE est actuellement premier Vice-Président au Tribunal de Grande Instance de Strasbourg et il coordonne la Chambre de la famille de cette juridiction et dans le cadre de ses fonctions est en charge de la lutte contre les violences conjugales et de la médiation dans le ressort de cette juridiction. Il exerce au quotidien sa fonction de juge aux affaires familiales en matière de divorce et de contentieux familial. Entré dans la magistrature en 1997, il y a précédemment exercé des fonctions de juge d'instance, de juge aux affaires familiales puis de juge des libertés et de la détention. Auparavant avocat inscrit au barreau de Metz, il y a participé à la création et à formation du groupe des avocats spécialisé dans la représentation et l'information de l'enfant.



Depuis plus de trois décennies, la juge **Lana Petö Kujundžić** a largement contribué à la protection des droits de l'homme, en particulier des enfants. En tant que juge, elle a travaillé activement à la protection des droits des enfants et des adolescents, à la fois comme délinquants et victimes, dans les affaires en instance et dans l'élaboration des nouvelles lois. Elle est présidente du département des mineurs de la Cour de comté de Zagreb. En tant que spécialiste et présidente de l'Association des juges des mineurs

et de la famille, elle a organisé plus de 50 séminaires sur le thème des droits de l'enfant et deux conférences internationales, a présenté le programme Stop en 2012-2018 dans le domaine de la justice réparatrice de la région de Zagreb pour traitement délictueux d'enfants. Elle a participé à l'élaboration des lois suivantes : la loi sur les tribunaux pour mineurs, la loi sur l'exécution des sanctions pénales pour mineurs et la loi sur le médiateur des enfants. Depuis qu'elle est devenue juge à la Cour municipale de Zagreb en 1984, elle a non seulement présidé activement les affaires impliquant des mineurs, mais elle a également consacré des efforts considérables à la formation continue dans le pays et à l'étranger. En même temps, elle a joué un rôle crucial dans la formation continue d'autres avocats et militants des droits de l'homme dans son pays et à travers le monde. Elle a fait des interventions et participé à des conférences, de la Tunisie au Japon et du Canada à l'Argentine. Elle a donné de nombreuses conférences sur le sujet, publié le livre "*Children Court Protection*" et plus d'une douzaine d'articles dans diverses revues sur les mineurs, les droits des enfants et les mineurs. Conférencière occasionnelle à la Faculté de droit de Zagreb, Osijek, Rijeka et Split, à l'École de travail social, à l'Académie judiciaire, à l'Académie du barreau et à l'Académie de police, elle participe et intervient régulièrement à des conférences et congrès internationaux de criminologues, de victimologie et de droit pénal et juvénile. Consultante professionnelle auprès de l'UNICEF Monténégro, Slovaquie, Kosovo, Bosnie-Herzégovine et Croatie, Ministère de la Justice du Monténégro, Kosovo, Slovaquie et Monténégro, Conseil de l'Europe, *TAIEX for the Juvenile Law* de la Commission européenne. Elle est membre active de comités, du Ministère de la justice et du Ministère des affaires sociales et de la jeunesse, chargée des droits de l'enfant, et membre des comités d'éthique de la polyclinique de protection de l'enfance de la ville de Zagreb et de l'hôpital psychiatrique pour enfants de Zagreb.

Atelier 8 - Le pouvoir de l'accompagnement : Répondre à et prévenir la violence sexuelle commise par des enfants



Christel De Craim est titulaire d'un master en criminologie de l'Université de Louvain. Elle travaille pour le Service Public Fédéral de Justice belge depuis 1997. Elle est actuellement responsable du Service de la politique criminelle. Il s'agit d'un service multidisciplinaire qui prépare les politiques, fournit des conseils, évalue les politiques et les coordonne. Des connaissances scientifiques, juridiques, criminologiques et statistiques sont indispensables pour atteindre cet objectif. Une distinction est faite entre l'élaboration de politiques générales et l'élaboration de politiques dans des domaines spécifiques, comme les crimes contre les personnes (adultes et enfants), la traite des êtres humains et le trafic d'êtres humains, etc.). Dans le domaine

de l'élaboration des politiques, elle a une expertise en matière de violence envers les enfants, de maltraitance des enfants, d'abus pédosexuels et d'exploitation sexuelle des enfants, de traite des enfants, etc. Pendant la présidence belge du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (2014), elle a été chargée par le Service Public Fédéral de Justice d'organiser la Conférence « L'intérêt supérieur de l'enfant : un dialogue entre théorie et pratique ». Elle est actuellement vice-présidente du Comité de Lanzarote (Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels) et membre du bureau du Comité ad hoc du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant.



Simon Hackett est professeur dans le domaine de la maltraitance et de la négligence envers les enfants à l'Université de Durham, Royaume-Uni. Il travaille depuis plus de 25 ans dans le domaine des comportements sexuels nuisibles. Ses recherches antérieures dans ce domaine comprennent une étude financée sur les résultats à long terme pour les enfants et les jeunes entre dix et vingt ans après l'identification initiale de leurs comportements sexuellement abusifs. La pratique de Simon avec les enfants et les jeunes ayant des comportements sexuellement abusifs remonte au début des années 1990. Auparavant, il était directeur de programme de G-MAP, un service communautaire spécialisé de premier plan pour les jeunes au Royaume-Uni. Simon est l'auteur de quatre livres et d'une grande variété d'autres publications sur ce sujet, y compris la publication (2014) « *Children and Young People with Harmful Sexual Behaviours* » publiée par *Research in Practice*. Simon a contribué de manière significative aux lignes directrices 2016 du *National Institute for Health and Care Excellence (NICE)* du Royaume-Uni sur les comportements sexuels néfastes chez les enfants et les jeunes. Simon est le premier auteur du cadre opérationnel du NSPCC pour répondre aux enfants qui ont manifesté des comportements sexuels nuisibles et est co-auteur du modèle d'évaluation AIM3 2019 qui est largement utilisé au Royaume-Uni et dans le monde.



Claudia van Diessen : Renforcer les forces pour donner aux enfants et à leurs parents les moyens d'avoir un avenir meilleur a toujours été un objectif important dans son travail et dans sa vie. En tant que conseillère senior à la *Stichting Halt*, une organisation non gouvernementale qui prévient et combat la délinquance juvénile, Claudia se concentre sur les enfants qui ont commis de petites infractions, en leur offrant une approche de déjudiciarisation. En collaboration avec la police, les procureurs,

le ministère de la Justice, le Conseil de protection de l'enfance, le soutien aux victimes, et bien sûr aussi avec les parents et les écoles, Halt vise à offrir aux enfants une intervention alternative. En 2017, Claudia a lancé avec Rutgers (pour la santé et les droits sexuels et génésiques) une nouvelle intervention pour les enfants qui ont commis des abus sexuels en ligne, comme les sextos non consentuels. Le projet reflète la nécessité d'une approche différente et de diversion pour les enfants âgés de 12 à 18 ans. L'année dernière, à la demande des ministères des Pays-Bas et de Curaçao, elle a également formé des travailleurs sociaux, des policiers et des procureurs à Curaçao. C'est avec enthousiasme, expertise sur la jeunesse et avec une perspective créative que Claudia met en contact et motive les gens à différents niveaux pour la grande cause. Avant de travailler à la *Stichting Halt*, Claudia a travaillé pour le Conseil de protection de l'enfance pendant plus de 9 ans. Elle a étudié les sciences sociales à Utrecht et a participé à différentes activités bénévoles avec des enfants vulnérables, par exemple des enfants dans des centres d'asile et des enfants atteints du sida. Claudia vit avec son mari et ses trois enfants à IJsselstein, aux Pays-Bas.



Anna Kristín Newton est une psychologue clinicienne et médico-légale formée et certifiée. Depuis 2009, elle travaille pour *Barnaverndarstofa* où elle évalue et traite des enfants et des jeunes (6-18 ans) ayant des comportements sexuels nuisibles, principalement en ambulatoire. Le traitement adopte une approche holistique où l'accent est mis sur la réduction des préjudices sexuels, le renforcement des comportements prosociaux et l'amélioration du bien-être global de l'enfant. Cela comprend le travail avec la famille, les enseignants, les travailleurs de la protection de la jeunesse et de l'enfance ainsi que d'autres personnes significatives dans l'environnement de l'enfant. Anna Kristín Newton dirige la division médico-légale de la Société islandaise de

psychologie, est membre de *NOTA (National Organization of Treatment for Sexual Abusers)*, membre du *Nordic Network for Research in Psychology and Law (NNPL)* et du *Projet JANUS*, un groupe de prévention et de traitement composé de spécialistes scandinaves dans le domaine des comportements sexuels néfastes.

Atelier 9 - Le pouvoir de la technologie : saisir les opportunités et répondre aux nouveaux défis dans les relations entre enfant et technologies



Alexander Seger est au Conseil de l'Europe (Strasbourg, France) depuis 1999. Il est chef de la Division de la cybercriminalité et, à ce titre, secrétaire exécutif du Comité de la Convention sur la cybercriminalité à Strasbourg, ainsi que chef du Bureau du programme du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité à Bucarest, Roumanie (www.coe.int/cybercrime). Auparavant, il a dirigé pendant de nombreuses années la Division de la criminalité économique où il était responsable des programmes de coopération du Conseil de l'Europe contre la cybercriminalité, la corruption, le crime organisé et le blanchiment d'argent. De 1989 à 1998, il a travaillé pour l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime à Vienne (Autriche), au Laos et au Pakistan et comme consultant pour la Coopération technique allemande (GTZ) en matière de contrôle des drogues. Alexander Seger est originaire d'Allemagne et titulaire d'un doctorat en sciences politiques, droit et anthropologie sociale après des études à Heidelberg, Bordeaux et Bonn.



John Carr écrit et donne des consultations sur la sécurité et la sûreté sur Internet. Il est l'une des principales autorités mondiales en matière d'utilisation d'Internet par les enfants et les jeunes et des nouvelles technologies associées. Basé à Londres, John Carr travaille beaucoup au Royaume-Uni et dans de nombreuses parties du monde. Plus récemment, John Carr a également travaillé sur les questions d'inclusion numérique, en particulier sur l'utilisation de la technologie par les personnes âgées. John Carr est ou a été conseiller expert senior auprès des Nations Unies (Union internationale des télécommunications), conseiller expert auprès de l'Union européenne et de l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information, et conseiller auprès du Conseil de l'Europe en ce qui concerne les aspects en ligne de la Convention de Lanzarote. Il agit en tant que conseiller auprès du gouvernement britannique sur les questions liées à l'enregistrement des noms de domaine dans le cadre du mandat du groupe de travail sur la sécurité publique du comité consultatif gouvernemental de l'*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN)*. John Carr est conseiller technique (en ligne) auprès de l'ONG mondiale [ECPAT International](http://www.ecpat.org) basée à Bangkok, conseiller expert auprès de l'ONG européenne [Alliance for Child Safety Online \(eNACSO\)](http://www.enacso.org), qui est administrée par Save the Children Italie, et secrétaire de la [Children's Charities' Coalition on Internet Safety \(CHIS\)](http://www.chis.org.uk) du Royaume-Uni.



June Lowery a travaillé pour les institutions européennes à Luxembourg pendant plus de vingt ans et a occupé divers postes. Née dans le nord-est de l'Angleterre, elle est très heureuse d'avoir désormais la nationalité luxembourgeoise. En juillet 2018, elle a pris la tête de l'unité de la DG CONNECT chargée de l'accessibilité, du multilinguisme et d'un internet plus sûr pour les enfants.



Christiane Yavuz est responsable de la surveillance et de la recherche à *jugendschutz.net*, centre commun au niveau fédéral et au niveau des Länder, chargé de la promotion des droits des enfants à la protection et à la participation sur Internet. Le Département de surveillance et de recherche analyse les domaines de l'extrémisme politique, des comportements autodestructeurs, de l'exploitation sexuelle des enfants, de la cyberintimidation, des contenus positifs pour les enfants et des mesures techniques de protection. Pendant de nombreuses années, elle a été cheffe du département de l'extrémisme politique. Christiane Yavuz détient un diplôme universitaire en éducation sociale. Elle a publié plusieurs essais sur les questions liées à la protection de la jeunesse sur Internet, en particulier sur l'extrémisme de droite et l'islamisme.

Session de clôture – Les droits de l'enfant pour une Europe préparée aux défis de demain : redéfinir les priorités pour l'après 2020



Regína Jensdóttir est titulaire d'une licence en droit de l'Université d'Islande, où elle s'est spécialisée en droits de l'homme, et d'un diplôme d'études supérieures (D.E.A.) de l'Université de Strasbourg en droit international public. Depuis 2010, elle est coordinatrice du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant et dirige actuellement la Division des droits des enfants. A ce titre, elle suit la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021) qui promeut l'égalité des chances pour les enfants, la participation des enfants, une vie sans violence et un système judiciaire accessible à tous. Enfin, elle se concentre sur l'élaboration d'un programme solide pour

renforcer les droits de l'enfant dans l'environnement numérique.

Roxana Maracineanu, Ministre des Sports, France



Snežana Samardžić-Marković est directrice générale de la démocratie au Conseil de l'Europe depuis 2012. Sous sa responsabilité, la Direction générale s'efforce d'aider les Etats membres à créer un environnement favorable à une démocratie durable et à la sécurité démocratique en Europe. Trois directions et huit accords partiels sous sa responsabilité fournissent des orientations, une assistance et des innovations dans les domaines de la gouvernance démocratique, de la participation et de la diversité. Ses responsabilités incluent les domaines des politiques de l'éducation et de la jeunesse, la démocratie locale, les politiques culturelles, l'assistance électorale, la protection de la dignité humaine, l'égalité des sexes, les droits des enfants et les droits des minorités, la lutte contre la discrimination, la citoyenneté démocratique et les réponses démocratiques aux situations de crise. Auparavant,

Snežana Samardžić-Marković a occupé de nombreux postes au sein du gouvernement serbe, notamment ceux de directrice adjointe au ministère des Affaires étrangères pour les pays limitrophes, ministre adjointe de la Défense (2005-2007) et coprésidente du groupe Serbie-OTAN sur la réforme de la défense, membre du conseil de fondation de l'AMA, ministre de la Jeunesse et des Sports (2007-2012) et présidente du Fonds des jeunes talents.



Christos Giakoumopoulos a été nommé Directeur Général des Droits de l'Homme et de l'Etat de droit du Conseil de l'Europe le 1^{er} août 2017. Il était auparavant Directeur des droits de l'homme de 2011 à 2017 et Directeur du suivi à la même Direction générale entre 2006 et 2011. Avant de rejoindre la Direction générale des droits de l'homme, il a été Avocat général et Directeur général des affaires juridiques et administratives de la Banque de développement du Conseil de l'Europe (Paris). Depuis son entrée au Conseil de l'Europe

en 1987, il a occupé des postes au Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme, à la Commission de Venise et au Bureau du Commissaire aux droits de l'homme, A. Gil Robles.



Emmanuel Crabit est directeur de la direction « Droits fondamentaux et État de droit ». Auparavant, il a été chef de l'unité « Droits fondamentaux et droits de l'enfant », puis « Politique de justice et État de droit » à la DG Justice et consommateurs de la Commission européenne. Avant de travailler à la DG Justice et consommateurs, Emmanuel Crabit a travaillé à la direction générale Marché intérieur et services et s'est notamment occupé des initiatives de la Commission dans les domaines de la protection des données, du pluralisme des médias, du commerce électronique et des services. Emmanuel Crabit a un doctorat en droit public et a été maître de conférences en droit public avant de rejoindre la Commission européenne.



Stefan Schennach est membre de la Chambre fédérale du Parlement autrichien et, depuis juin 2011, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Depuis janvier 2018, Stefan Schennach préside la commission des affaires sociales, de la santé et du développement durable ; dans le cadre de ses précédents travaux au sein de l'Assemblée, il a également présidé la sous-commission des conflits entre Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que la commission de suivi, a dirigé la mission d'observation électorale en Macédoine en mai 2019 et est co-rapporteur de l'Azerbaïdjan. Il a participé en tant que rapporteur à de nombreuses visites d'enquête, notamment dans la vallée du Jourdain concernant l'approvisionnement en eau dans la région, la situation des réfugiés syriens en Turquie ou la situation dans les prisons de la République de Moldova. Il a été Rapporteur sur une justice pour mineurs adaptée aux enfants et sur les enseignements tirés des *Panama Papers* pour assurer la justice fiscale et sociale, et prépare actuellement un rapport sur le tourisme de transplantation d'organes. Au sein de son propre Parlement en Autriche, Stefan Schennach est président de la commission pour l'avenir, l'innovation et la science, ainsi que vice-président de la commission des affaires européennes. Auparavant, il a beaucoup travaillé avec la Commission de l'énergie et de l'eau de l'UPM (Union pour la Méditerranée) et il est un membre actif de la COSAC (Conférence des commissions parlementaires pour les affaires de l'Union des Parlements de l'Union européenne). Il est à l'origine de la création de la Commission des droits de l'enfant au Parlement autrichien en 2014. Stefan Schennach est également un auteur publié ayant écrit des livres sur divers sujets et est le directeur de l'Académie baroque autrichienne.



Geneviève Avenard, administratrice territoriale hors classe, a été nommée Défenseure des enfants, adjointe du Défenseur des droits, en septembre 2014. Elle est, en outre, Vice-Présidente du réseau européen des Défenseurs des enfants ENOC (European network of Ombudspersons for Children). Elle a consacré sa carrière professionnelle et ses engagements personnels autour du monde de l'enfance. D'abord en dirigeant pendant 21 ans les services d'action sociale de deux départements reconnus pour la qualité de leurs politiques en faveur de l'enfance ; ensuite en assumant, en qualité de directrice générale adjointe de l'ODAS, la responsabilité des travaux et études concernant la protection de l'enfance et le handicap ; enfin en prenant la tête pendant six ans d'une association bourguignonne, l'Acodège, forte de

26 structures dans le champ social et médicosocial accueillant plus de 6 300 personnes. Geneviève Avenard a été en particulier rapporteure du groupe de travail national portant sur l'amélioration de la prise en charge des mineurs protégés et présidé par le sénateur Louis de Broissia. Elle a également occupé la fonction de Présidente de la conférence de santé de Côte d'Or auprès de l'ARS de Bourgogne.



Nuala Mole a fondé le Centre AIRE et travaille depuis plus de 25 ans dans le domaine des droits humains. Initialement spécialisée dans le domaine de l'immigration et de l'asile, elle a élargi son champ d'activité à tous les aspects du droit international des droits de l'homme. Elle a beaucoup écrit sur tous les aspects de la Convention européenne des droits de l'homme et sur la libre circulation des personnes en vertu du droit de l'Union européenne, en particulier sur l'interface entre les deux ordres juridiques. Elle siège au conseil d'administration de la Revue européenne des droits de l'homme et coédite le Bulletin mensuel de jurisprudence de la CEDH du Centre. Elle a fait partie de l'équipe juridique dans plus de 100 affaires portées devant la Cour européenne des droits de l'homme, la Cour européenne de justice et des affaires historiques au Royaume-Uni. Elle a été nommée avocate de l'année en matière de droits de la personne par le Barreau du Haut-Canada en 2001. Elle a également reçu le Prix de l'Ancien 2005 - ce Prix de l'Ancien de l'année est décerné chaque année à un ancien étudiant du Collège d'Europe qui a apporté une contribution significative à la promotion de l'idéal européen, la promotion de l'excellence, la générosité, la tolérance et le respect de la diversité, l'amitié, la solidarité et l'ouverture d'esprit. Nuala Mole a eu un doctorat de l'Université d'Essex en 2009. Nuala Mole a organisé des formations pour le Conseil de l'Europe, la Commission européenne et le Centre AIRE pour les juges, les fonctionnaires, les avocats et les ONG dans 40 des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe sur un large éventail de sujets dont l'immigration, les droits des prisonniers, les droits des enfants et le droit familial. Depuis 2001, elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'études pour des centres de formation judiciaire en Europe du Sud-Est. Elle travaille avec des juges et des fonctionnaires nationaux et internationaux dans toute l'Europe occidentale, centrale et orientale et dans l'ex-Union soviétique, mais plus particulièrement dans les Balkans, pour promouvoir la connaissance et la sensibilisation aux normes relatives aux droits de l'homme et aider à les appliquer dans la pratique. Avant de créer le Centre AIRE, elle a été directrice de l'ONG *Interights* pendant plusieurs années. Nuala Mole a étudié le droit au Collège St Anne, Oxford et le droit européen au Collège d'Europe. Elle parle anglais, français, espagnol et grec.



Ton Liefwaard est vice-doyen de la faculté de droit de Leyde et titulaire de la chaire de l'UNICEF sur les droits de l'enfant à l'Université de Leyde (Pays-Bas). Il est directeur du programme de master (LL.M.) en études supérieures sur les droits internationaux de l'enfant. Il coordonne également l'Université d'été de Leyde sur les droits internationaux de l'enfant. En 2015, il a reçu le prix du meilleur professeur de la faculté de droit de Leyde. Il enseigne et publie de nombreux ouvrages sur des questions liées aux droits internationaux de l'enfant, à la justice pour mineurs, à la justice adaptée aux enfants, à la privation de liberté des enfants, à la violence contre les enfants et à l'accès des enfants à la justice. Parmi les publications récentes, mentionnons : *Litigating the Rights of the Child* (Springer 2015, édité avec J.E. Doek), *The United Nations Convention on the Rights of the Child*.

Taking Stock after 25 Years and Looking Ahead (Brill | Nijhof 2017, sous la direction de J. Sloth-Nielsen) et l'ouvrage de référence *International Human Rights of Children* (Springer Nature 2019, sous la direction de U. Kilkelly). Ton Liefaard est juge suppléant à la Cour d'appel de La Haye et membre du Conseil pour l'administration de la justice pénale et la protection des mineurs (*Raad voor Strafrechtstoepassing en Jeugdbescherming*). Il travaille régulièrement comme consultant pour des organisations internationales, y compris des agences des Nations Unies, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne. Ton Liefaard est titulaire d'un master et d'un doctorat en droit de la *Vrije Universiteit Amsterdam*.

Clôture de la conférence



Maria-Andriani Kostopoulou est avocate spécialisée dans les droits humains. Elle est Présidente du Comité ad hoc du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (CAHENF) et Présidente du Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur les réponses à la violence contre les enfants (CAHENF-VAC). Elle est membre du GREVIO (Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique) et membre du Comité consultatif du Programme européen d'éducation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP) du Conseil de l'Europe. Elle est titulaire de quatre masters : en droit de la famille, Faculté de droit, Université de Strasbourg (mention Très bien), en droit civil, Faculté de droit, Université d'Athènes (première classe), en droit international privé, Faculté de droit, Université d'Athènes et en droit du travail, faculté de droit, Université d'Athènes (première classe). Sa thèse

de doctorat, pour laquelle elle a obtenu une bourse de la Fondation nationale des bourses d'études à l'issue d'un concours national, porte sur la CEDH et le droit de la famille, avec un accent particulier sur le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant. Elle est l'auteure ou la coauteure de plusieurs publications sur les questions relatives aux droits de l'homme, dont le récent ouvrage intitulé « La requête individuelle en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme : Guide procédural », Editions du Conseil de l'Europe, 2019 (cosigné avec L.-A. Sicilianos, Président de la Cour européenne des droits de l'homme).